

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le jeudi 11 février 2016 à 19h00 à l'Hôtel de Ville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Inès Pontiroli, Edward McCann et Thomas Howard.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général.

Absence motivée : Dr. Jean Amyotte, conseiller

La séance débute à 19h00

**PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

**16-02-2679**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Politique de rémunération globale à l'égard des employés(es) cadres
4. Période de question du public
5. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Edward McCann

Appuyé par : Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

À 19h01, le huis-clos est demandé.

À 19h15, le huis-clos est levé.

**16-02-2680**

**RESSOURCES HUMAINES - POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION GLOBALE  
A L'ÉGARD DES EMPLOYÉS CADRES**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal n'a pas révisé la Politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres ;

CONSIDÉRANT QUE M. Salah a été embauché il y a plus d'un an et que sa rémunération n'a pas été révisé, notamment pour tenir compte des comparables du marché ;

CONSIDÉRANT QUE M. Salah a redressé le Service de l'urbanisme et qu'il pilote plusieurs projets importants pour l'avenir de la municipalité, tels que la révision du schéma d'aménagement, la préparation de consultations publiques et l'étude de projets de développement immobilier dans les secteurs Quyon et Luskville;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de l'Administration et des Finances, s'étant réuni le 8 février 2016;

Il est

Proposé par: Brian Middlemiss

Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE le conseil bonifie de 12 500\$ la rémunération annuelle du Directeur du service de l'urbanisme, indexée selon l'indice des prix à la consommation, en contrepartie d'un engagement minimal de 24 mois.

Adoptée sur division

Le conseiller M. Edward McCann vote contre la résolution.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**16-02-2681**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par: Nancy Draper-Maxsom

Appuyé par: Thomas Howard

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h30, ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GENERAL

*« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*